



1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023

26 E 27 DI GHJENNAGHJU

1^{ERE} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

26 ET 27 JANVIER

N° 2023/E1/001

**Question orale déposée par M. Pierre GUIDONI
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

OBJET : PROJET D'AMENAGEMENT DES ÎLES DE LA PIETRA.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la dernière mouture du projet d'aménagement des îles de la Pietra soulève l'incompréhension à L'Île-Rousse, aussi bien sur la forme que sur le fond.

Sur cet espace, il y a aujourd'hui un parking de 200 places, jugé anarchique par tous. Et il est bien vrai qu'un tel site nécessite effectivement un aménagement de qualité.

Le projet initial du Conservatoire du Littoral comprenait, outre une promenade paysagère, une aire de stationnement de 58 places. Il a été validé par les autorités compétentes à l'issue d'un travail de concertation avec les riverains et les commerçants. C'était le point d'équilibre qui contentait tout le monde.

Pour une raison inconnue, la municipalité a demandé une modification consistant à supprimer l'aire de stationnement, pénalisant les établissements et commerces que ce parking desservait, principalement trois. Une requête suivie par le Conservatoire et le Préfet.

Pour couronner le tout, les travaux devraient commencer en février et durer jusqu'en décembre, près d'un an sans accès possible aux îles, crucifiant ces mêmes commerces dont la saison estivale s'avère d'ores-et-déjà sinistrée.

Sur la forme, on ne peut que regretter l'absence de concertation sur la deuxième version. Le Conservatoire avait pris le temps et la peine sur le projet initial de solliciter les riverains. Il semblerait que ça n'ait pas été le cas sur le projet actuel ne contenant pas d'aire de stationnement. C'est faire bien peu de cas des principaux concernés par cette décision.

Vous ne me dédieriez pas, Monsieur le Président, si je vous dis que le dialogue est toujours le bon chemin. Je souhaiterais savoir pourquoi la Collectivité n'a pas assisté à la réunion organisée par l'UMIH à ce sujet et qui devait réunir les riverains, la CCI, la commune et la CDC ?

Certes, ce n'est pas de la compétence régionale. La Collectivité aurait pu et dû jouer un rôle de médiateur.

Le Conservatoire du littoral est pressé d'un point de vue financier pour ne pas perdre les fonds liés à France Relance et a annoncé le début des opérations pour février. Il n'est peut-être pas trop tard pour organiser la concertation au plus vite, c'est-à-dire ces jours-ci, et trouver une issue pour le stationnement qui convienne au plus grand nombre.

Monsieur le Président, je vous demande donc publiquement quelle est votre position.

Aussi, envisagez-vous d'organiser en urgence un espace de concertation ? Espace où vous pourriez même solliciter les différents groupes. Car si nous poussions le raisonnement à son paroxysme, et si les établissements devaient fermer faute de rentabilité, ce n'est pas seulement l'accueil à L'Île Rousse qui serait défaillant, mais bien celui de la Balagne et donc celui de la Corse.

Je vous remercie.